



Environnement – Semaine de l'arbre p. 14



Lutte contre les inondations p.16



Syndicat d'initiative p. 19

L'Écho COMMUNAL

www.aubange.be

Trimestriel n°74

Octobre 2025



VILLE D'AUBANGE

Préambule

La rentrée est désormais derrière nous, la période de vacances a fait place à une nouvelle année académique et nos chers bambins, petits et grands, ont repris le chemin de l'école.

Sur le territoire de la Ville, ce ne sont pas moins de **17 implantations scolaires**, réparties dans les **trois réseaux d'enseignement de la Communauté française**, qui ont ouvert leurs portes pour accueillir des centaines d'enfants et d'étudiants, de l'école maternelle au secondaire. Chacune des écoles s'articule autour de son projet éducatif, pédagogique et d'établissement. Cette diversité d'enseignement constitue une richesse pour notre territoire. Elle permet à chaque famille de bénéficier d'un environnement éducatif adapté à ses valeurs et aux besoins de ses enfants.

La rentrée est toujours un moment fort de l'année : elle marque un nouveau départ, de nouveaux défis, de nouvelles rencontres. Elle mobilise autant de personnes dans l'ombre qu'en première ligne. C'est pourquoi nous souhaitons adresser, au nom de la Ville d'Aubange, nos **remerciements sincères à toutes les équipes éducatives** : les Pouvoirs Organisateurs, les enseignants, les directions, les éducateurs, les accueillants extrascolaires, le personnel administratif, d'entretien et de cuisine, ainsi que tous ceux qui contribuent au bon fonctionnement de toutes nos écoles.

Parce que l'éducation ne s'arrête pas aux portes de l'école, la Ville d'Aubange est également **attentive à l'épanouissement de chaque enfant durant les temps extrascolaires**. Grâce à nos **nombreux clubs sportifs, ASBL et partenaires actifs sur le territoire**, de nombreuses activités variées, telles que **stages, plaines de vacances, activités sportives et culturelles** au sein de nos salles de sports, de nos bibliothèques communales et du Centre Culturel de la Ville d'Aubange, sont proposées tout au long de l'année pour toutes les tranches d'âge.

Dans cet Écho communal, vous retrouverez les actualités de notre Ville et la présentation de divers projets concrétisés et à venir.

Que cette année scolaire soit placée sous le signe de la découverte, de l'apprentissage, de l'épanouissement... et du plaisir d'apprendre ensemble.

À toutes et tous, bonne route pour cette année 2025-2026 !

Travaux à l'école communale de Rachecourt : une rentrée sous le signe du renouveau

L'école communale de Rachecourt a fait peau neuve ! Des travaux de rénovation ont été entamés il y a plusieurs mois, mais c'est durant l'été 2025 que le chantier s'est intensifié et se terminera courant octobre.

Objectif : offrir un cadre moderne, fonctionnel et agréable aux élèves et à l'équipe éducative. Cette rénovation contemporaine, tout en respectant l'âme de cette école de village, apporte un vrai coup de fraîcheur au bâtiment.

Une belle transformation qui marque un nouveau départ pour cet établissement au cœur de la vie communale.



L'Écho communal octobre 2025

Administration communale Aubange
22 rue Haute à 6791 Athus
tél. : 063/38.12.50
accueil@Aubange.be

Editeur responsable
Ville d'Aubange

Infographie
Hervé SPOIDEN

Rédaction

François KINARD, Bourgmestre
Catherine HABARU
Christian-Raoul LAMBERT
Stéphane GOOSSE
Luc WEYDERS
Robin ROSMAN
Renée SANCOVA
Jean-Paul DONDELINGER
Adrien LESPAGNARD
Cyrielle ASTGEN - Marjorie MARTINS DA SILVA

Nous tenons à remercier tous ceux qui, par leurs articles ou leur collaboration, ont participé à la confection de ce bulletin (services communaux, institutions fédérales, clubs et associations).

Imprimeur
Imprimerie db-group



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées

www.pefc.be

Quelqu'un de chez nous

Gérard Becker, encore l'un de ces très bons artistes dont la renommée s'est étendue bien au-delà de sa commune. Heureusement, il semble exister aujourd'hui, à Aubange, la volonté de se souvenir de ses enfants les plus talentueux.

GÉRARD BECKER

(1945 – 2005)

Gérard Becker est né à Luxembourg le 3 avril 1945. Son père, Alphonse, est négociant un peu polyvalent: graineterie, prêt-à-porter ... Sa mère, Lucie Limousin, est originaire de Montmédy (Meuse). Elle décède très jeune, laissant 4 enfants encore en bas âge.

Lorsque la guerre est terminée et que l'activité industrielle reprend à l'usine d'Athus, enclenchant un nouvel essor à la petite cité, la famille Becker s'installe à la rue de Rodange où le père ouvre un magasin de vêtements de travail et de confection. « *Le Nouveau Paris* » devient assez rapidement l'un des commerces athusiens les plus courus. À l'âge de 9 ans, Gérard est confié à l'internat du collège Saint-Joseph à Virton. Il ne doit pas s'y plaire beaucoup car il « fait le mur » pour regagner Athus. On imagine l'accueil qu'il reçoit de son père ! Il se rend alors chez sa tante à Montmédy. L'enfant a déjà la tête pleine de rêves de liberté et de découvertes du monde. Il se rend à Anvers où il embarque comme moussaillon à bord d'un cargo à destination de New-York ! Sans papiers et mineur d'âge, il est incarcéré avant d'être renvoyé en Europe. Après une escale en Allemagne, il rejoint la maison familiale à pied. L'accueil n'est pas plus chaud qu'après sa première fugue. Alors, il se dit qu'il vivra du don qu'il exerce depuis l'école primaire : le dessin. Il part pour Paris où il vit de petits boulots. Grâce à une bourse du gouvernement grand-ducal, obtenue en 1967, il s'inscrit à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts. Lorsque, en mai 1968, les étudiants se révoltent et que les cours sont suspendus, Gérard rejoint Athus. En 1971, il épouse Rita Dorban et le couple réside à Clémency (G-D). Puis, la bougeotte reprend l'artiste, éternel bourlingueur, qui repart pour Paris où il est lauréat du concours Louis-David Weil. Un an plus tard, il est diplômé des Beaux-Arts. Après quelque temps passé à l'école du « Bois de la Cambre » à Bruxelles, le gouvernement français lui attribue à son tour une bourse qui lui permet de perfectionner, de 1976 à 1977, sa formation à l'école des Beaux-Arts de Kyoto au Japon. Puis, il poursuit son tour du monde artistique. Il est impressionnant.

À l'invitation du gouvernement grec, il étudie aux Beaux-Arts d'Athènes. Il séjourne et expose à Pérouse (Italie), à l'Escorial (Espagne), à Porto-Rico, aux États-Unis et au Canada. Finalement, il rentre en Europe en 1998. Il recherche d'abord la lumière de Bourgogne, puis il peint sur les bords de la Meuse, à Perpignan aussi et Lucrèce. Mais il finit par regagner la Belgique et le pays des « *Trois Frontières* » où il retrouve bon nombre d'amis. Il installe son atelier à Arlon, dans le quartier typique de Saint-Donat. Pour vivre, il peint sur commande. Ainsi, à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de la Maison de la Culture d'Arlon, il réalise par exemple la fresque géante qui orne la cafétéria. Ensuite, il transpose son atelier à la ferme de Clémaraïs à Aubange. Les commandes se font rares et il est hébergé par son ami, l'abbé René Poncelet, curé de Turpange.

Il y est terrassé par une crise cardiaque le 4 février 2005: il n'a pas 60 ans !

La peinture de Gérard Becker est fortement marquée par l'architecture classique (ses personnages sont souvent peints au cœur de palais ou temples anciens) et par ses références claires aux peintres de la Renaissance et ses allusions à la mythologie greco-romaine. Alors l'artiste fait montre d'une « *insolente perfection technique* » (Stéphane Rey). « *Ses dessins au crayon, ses pastels et ses sanguines sont criants de réalisme et de vérité. Mais, ses plus belles œuvres sont assurément celles où il peint le corps de la femme qui le fascine et où la beauté, l'harmonie, la sensualité, l'amour s'épanouissent dans une calme et sereine volupté* » (Lucien Steil).

En 2006, notre Maison de la Culture rend un bel hommage posthume à Gérard Becker en organisant une grande exposition rétrospective où les divers aspects de son immense talent s'expriment. En 2025, c'est au tour de la Ville d'Aubange d'accueillir plusieurs des œuvres de son enfant trop discret pour célébrer un « *artiste vrai, un amoureux de la vie* », comme l'écrivit le journal l'Avenir du Luxembourg.



l'ASBL Solaix : nous accompagnons toute personne présentant un problème de dépendance

Toute consommation peut amener à une dépendance, mais comment savoir si la limite est franchie ? Nos consommations : d'écrans, d'alcool, de cannabis, les jeux d'argent, etc ? Mais aussi celles d'un membre de la famille qui peut nous inquiéter, d'un proche ou encore d'un collègue qui nous questionne. Différentes démarches peuvent alors se présenter à vous. Entre hospitalisation et suivi chez un médecin traitant, un accompagnement en ambulatoire est la piste proposée par l'ASBL Solaix.

Une prise en charge des assuétudes en ambulatoire:

Le centre de consultation Solaix

« Le service a pour missions spécifiques d'assurer l'accueil et l'information des bénéficiaires et de proposer un accompagnement psychosocial [...], une prise en charge psychothérapeutique et médicale [...] tout en promotionnant une réduction des risques liés à ces dépendances. » (AViQ)

Solaix développe une prise en charge pour toute demande, tout questionnement. Une analyse de la demande est réalisée lors d'un premier entretien visant à faire le tour de la situation. Nous évoquons tous les pans de vie du parcours de chacun. Nous questionnons l'apport de la substance ou du comportement qui pose problème. Une rencontre qui se fait toujours **dans la bienveillance** et sous le sceau du **secret professionnel**.

Nous déterminons ensuite la prise en charge la plus adéquate ou une orientation plus adaptée, si nécessaire.

Suivant les besoins identifiés ensemble, un **accompagnement pluridisciplinaire** sera proposé par l'équipe qui se compose d'assistants sociaux, psychologue, médecins spécialisés en addictologie, psychiatre, secrétaires et coordinatrice.



Nous sommes à disposition de la personne consommatrice, ainsi que de l'entourage, des professionnels et de toute personne tierce qui se questionne sur une aide possible, et ce, sans limite d'âge.

Lors des sensibilisations individualisées ou de formations destinées à ceux qui s'interrogent sur la prise en charge des assuétudes, nous amorçons systématiquement une réflexion autour de la thématique en travaillant sur les **représentations sociales**, les **mécanismes qui mènent à une addiction**, les **accompagnements** possibles, l'importance du **contexte** et du **lien de confiance**, etc.

En individuel, ce travail de vulgarisation peut être réalisé tout au long de notre accompagnement, avec la personne, en fonction de ses objectifs et de ses avancées, que ce soit dans la diminution de son comportement ou l'abstinence.

Pour répondre au mieux à vos demandes et faire face aux possibles difficultés de mobilité, nous proposons, en partenariat avec le PCS (Plan de Cohésion Sociale) et le SAP (Service Accueil et Prévention), des permanences au sein de différentes communes. Un(e) assistant(e) social(e) vous accueille pour une analyse de la demande et/ou un suivi psychosocial.

Parallèlement, il y a toujours la possibilité de rencontrer médecins et psychiatre sur nos deux antennes.

Retrouver toutes les informations quant à l'agenda, les différents lieux, etc., sur notre site internet: **Solaix.be**

Permanences:

Aubange 2-4^{ème} mercredi/mois

8 et 22 octobre

12 et 26 novembre

10 décembre 2025

de 13 à 16h sur le site de la polyclinique Bellevue.

Nous contacter

+32 61 22 43 74 - administratif@solaix.be

Bastogne, chaussée d'Arlon, 75

Arlon, rue Paul Reuter, 41



Ressourcerie – Meubles et objets en bon état

**Vous avez des meubles ou des objets en bon état et qui ne servent plus ?
Contactez la Ressourcerie Famenne Ardenne Gaume !**

Informations pratiques :

La Ressourcerie Famenne Ardenne Gaume offre un **service gratuit de collecte à domicile** pour vos meubles et objets réutilisables.

Pour simplifier la collecte, pensez à placer vos objets et meubles au rez-de-chaussée.

Besoin d'un renseignement ou envie de fixer un rendez-vous ? 0800 118 78.



CSPA Solidarité ASBL



Une nouvelle ASBL au service des personnes précarisées de notre ville et alentours

Dans un contexte où de plus en plus de familles et de personnes isolées sont confrontées à des difficultés financières, sociales ou matérielles, une nouvelle association sans but lucratif s'est récemment installée au cœur de notre ville :

CSPA Solidarité ASBL.

Portée par la **Communauté de Saint-Pierre Apôtre AISBL** et soutenue par la Ville d'Aubange, l'ASBL a pour mission d'apporter une aide concrète et humaine à toute personne en situation de précarité.

Ses actions se déclinent autour de plusieurs axes :

- **Aide de première nécessité** : distribution de colis alimentaires, vêtements, produits d'hygiène.
- **Accompagnement social** : écoute active et non-jugeante, orientation vers les services compétents, soutien moral et spirituel.



- **Création de liens** : organisation d'activités conviviales favorisant le soutien mutuel et la solidarité.

Plus qu'une aide matérielle, **CSPA Solidarité ASBL** souhaite être un lieu d'accueil bienveillant, où chacun peut trouver écoute, respect et dignité.

L'association fonctionne grâce à l'énergie de bénévoles motivés et à la générosité des citoyens. Toute personne souhaitant participer, offrir un peu de son temps ou faire un don (alimentaire -y compris invendus de commerce-, matériel ou financier) est la bienvenue.

Adresse : 43, Grand-Rue, 6791 Athus

Permanences : une permanence hebdomadaire est organisée un jeudi et un vendredi sur deux en alternance – veuillez vous référer au calendrier affiché en vitrine pour plus de précision.

Contact : cspa.aisbl@gmail.com

Ensemble, faisons vivre la solidarité.

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés de la Ville d'Aubange

Le conseil a été mis en place en mai dernier après un appel à candidature. Vous ne connaissez peut-être pas celui-ci. Il est le relais et la voix des Aînés auprès des Autorités pour améliorer la qualité de vie des seniors.

Si vous avez plus de 55 ans, vous pouvez aider cet organe citoyen à remplir ses missions (élaborer, initier un projet d'utilité publique, ...) en complétant le formulaire ci-dessous.

Bulletin à remettre au bureau d'accueil de l'Administration communale ou à transmettre au nom du C.C.C.A. 22, rue Haute, 6791 ATHUS ou par mail à : jeanclaude.jung1@gmail.com, président du C.C.C.A. ou renee.sancova@aubange.be, échevine des seniors.



Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Adresse (facultatif) :

rue

n° Bte : CP :

Localité :

SUGGESTIONS /REMARQUES/
QUESTIONS

.....

.....

.....

.....

.....

☐ Je souhaite être informé sur le suivi de ma demande



**JOURNÉE
PORTE
OUVERTE**

**10 ANS DE LA
RÉSIDENTE
BELLEVUE**



Un joli programme vous attend:

- exposition des œuvres de nos résidents
- petite restauration
- animations pour les enfants: grimage, Croix rouge, ...
- animation musicale avec Jean-Luc Corillon

**DIMANCHE
19 octobre 2025**

APÉRITIF OFFERT!

VENEZ NOUS RENCONTRER!

DE 11H00 À 17H00

Accueil
063/21-03-00
www.ville.aubange.be

6^{ème} édition ALLURE LIBRE

Aix-sur-Cloie
rue Reifenberg

Dim. 16/11/2025



Garderie
Petite restauration sur place
Course 5€ + 1 ticket boisson offert, Marcheurs 3€
Course gratuite pour les enfants jusqu'à 12 ans
Récompense pour tous les enfants

Départ à 09h45 (enfants)
0.5 -1 KM
Départ à 10h00
6 et 11 KM

Course pour les adultes
Circuit ouvert aux marcheurs

Informations :
Kévin Guillaume
+352 661 666 608

Inscription et Départ :
pour les marcheurs
dès 8h30

AMICALE AIX-SUR-CLOIE

ne pas jeter sur la voie publique

Ecole Communale
Aix-sur-Cloie

PROVINCE DE
LUXEMBOURG

Avec le soutien de
la Région de
Wallonie

DECATHLON

Le CPAS recherche des bénévoles

En rejoignant notre équipe, vous contribuez à des services essentiels comme le transport des aînés (Mobil'Aînés) ou la livraison de repas à domicile. Une mission utile et solidaire qui valorise votre temps et vos compétences.

Infos, conditions et avantages via le QR Code.




Nous recrutons !



Mobilité

Le petit rappel du Code de la route

Zones résidentielles et zones de rencontre : ce qu'il faut savoir
(Article 22bis)

Les zones résidentielles et zones de rencontre sont représentées par le panneau F12a.

Dans celles-ci :

- 1) les piétons peuvent utiliser toute la largeur de la voie publique ; les jeux y sont également autorisés ;
- 2) les conducteurs ne peuvent ni mettre en danger ni gêner les piétons. Si nécessaire, ils doivent s'arrêter. Ils doivent redoubler de prudence en présence d'enfants. Les piétons, quant à eux, ne peuvent entraver la circulation sans nécessité.
- 3) la vitesse est limitée à 20 km/h ;
- 4) le stationnement est interdit, sauf aux emplacements qui sont délimités par des marques routières ou un revêtement de couleur différente et sur lesquels est reproduite la lettre « P » et aux endroits où un signal routier l'autorise ;
- 5) les véhicules à l'arrêt ou en stationnement peuvent être rangés à droite ou à gauche par rapport au sens de la marche.



Pourquoi une zone de rencontre à la rue Arend à ATHUS ?

Lors d'analyses de terrain, il a été constaté qu'un flux important de piétons, adultes comme enfants, traverse la rue Arend pour rejoindre le parc animalier depuis la gare, et inversement. Ce flux est principalement lié aux navetteurs (plus de 1000 par jour en gare d'ATHUS) mais également aux promeneurs et cyclistes empruntant la piste « Interreg » reliant MESSANCY au centre d'ATHUS.

Depuis l'ouverture du passage sous voie de la gare d'ATHUS, cette portion de la rue Arend est devenue un nœud important pour la mobilité active.

Afin de sécuriser la traversée et d'assurer la continuité de l'itinéraire cyclo-piéton, il a été décidé de tester cette portion de la rue Arend en zone de rencontre avec l'avis favorable du SPW mobilité.



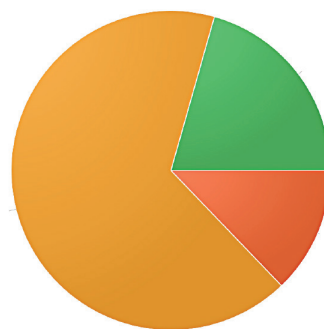
À l'aide d'un analyseur de trafic, des données ont pu être récoltées au mois de mai dernier (du 30/04/25 au 21/05/25) sur la portion de la rue Arend concernée.

Voici un résumé des résultats :

→ **Sens entrant** (en direction de la Grand-rue) :

- vitesse V85 (vitesse non-dépassée par 85% des automobilistes) : 46 km/h ;
- vitesse moyenne : 35 km/h ;
- moyenne de véhicules par jour : 1949 ;
- moyenne de véhicules par jour en semaine : 2057 ;
- heures de pointes : 8h-9h et 15h-19h ;
- pourcentage de deux roues : 12,82%.

Catégories de véhicules

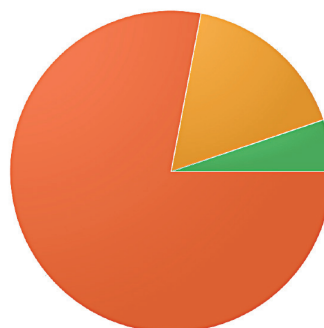


0,0 - 2,5 (12,82%) 2,5 - 6,0 (66,57%) 6,0 - Max (20,61%)

→ **Sens sortant** (depuis la Grand-rue) :

- vitesse V85 : 42 km/h ;
- vitesse moyenne : 19 km/h ;
- moyenne de véhicules par jour : 187 ;
- moyenne de véhicules par jour en semaine : 203 ;
- heures de pointes : 8h-9h et 15h-18h ;
- pourcentage de deux roues : 77,97%.

Catégories de véhicules



0,0 - 2,5 (77,97%) 2,5 - 5,5 (16,81%) 5,5 - Max (5,22%)

Les résultats de l'analyse mettent en évidence **la nécessité d'un aménagement favorisant le partage et la convivialité de l'espace**, dans le but d'encourager **les modes de déplacement actifs** ainsi que **les transports publics**.

Cet aménagement applique le principe STOP (article dédié dans les pages de la mobilité).

Rezo Pouce

Participez au concours Flash ton Stop pour gagner le Jackpot !

Du 1^{er} septembre au 31 octobre 2025, les habitants du sud de la Province du Luxembourg peuvent tenter de gagner des cartes cadeaux séjour Bongo grâce à leurs trajets en autostop encadré avec Rezo Pouce.

Les lots sont prévus pour passagers et conducteurs : cartes cadeaux de 250 €, 200 €, 150 € ou 100 €, selon les catégories.

Comment participer ?

- **Conducteurs** : placez le macaron Rezo Pouce avec QR code visible dans votre véhicule et invitez les passagers à le flasher.
- **Passagers** : flashez le QR code à chaque trajet et remplissez le formulaire.
- Seuls les trajets dont le départ ou l'arrivée se situe dans les villes ou villages participants, et réalisés pendant la période du concours, seront pris en compte.

Inscrivez-vous dès maintenant !

Pour pouvoir recevoir votre **macaron ou carte** à temps et participer au concours, il est indispensable de vous inscrire **le plus tôt possible**.

- Via l'**application Mobicoop Pouce**
- Sur le site **mobisudlux.be**
- Ou directement à l'**administration communale**

Inscrits à Rezo Pouce mais sans macaron ni carte ? Vérifiez que vous êtes bien inscrit au service (différent de Covoit' qui est aussi proposé par mobicoop) et que votre profil est complet pour recevoir vos visuels à temps.

Toutes les informations détaillées sont disponibles via ce **QR code**.



6 conseils pour se déplacer à trottinette en sécurité

1

Choisissez un bon modèle.

Freins efficaces, éclairage visible, vitesse limitée à 25 km/h... soyez attentif à l'équipement dès l'achat.

2

Évitez le déséquilibre.

Ne portez pas de gros sac, n'accrochez pas d'objets au guidon et gardez toujours les deux mains sur le guidon afin d'éviter d'être déstabilisé.

3

Soyez visible et prévisible.

Portez des vêtements clairs ou réfléchissants en plus des feux obligatoires surtout le soir et en hiver. Indiquez clairement vos intentions et évitez de slalomer entre les véhicules, car vous risquez de ne pas être vu.

4

Restez connecté à la route.

Ne vous laissez pas distraire (téléphone portable, musique, etc.). Ne conduisez en aucun cas sous l'influence de l'alcool, de drogues ou de médicaments susceptibles d'altérer votre conduite.

5

Anticipez vos freinages.

Les trottinettes électriques ont des freins moins performants que les vélos, la distance de freinage est donc plus longue.

6

Soyez attentif aux piétons.

Les trottinettes électriques sont très silencieuses et ne disposent pas du même éclairage que celui des voitures et des motos. Elles peuvent donc être particulièrement dangereuses pour les piétons.



Le principe STOP et les objectifs de mobilité de la région Wallonne

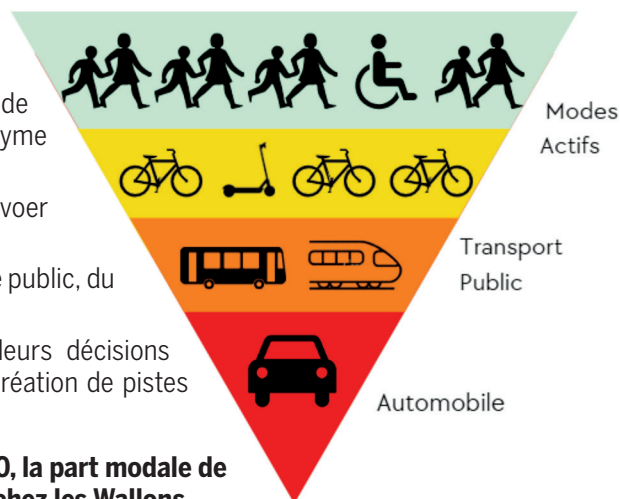
Le SPW Mobilité et Infrastructures encourage les communes wallonnes à pratiquer le principe STOP.

Ce principe consiste à hiérarchiser les modes de déplacement en fonction de leur durabilité, en privilégiant les plus respectueux de l'environnement. L'acronyme STOP signifie :

S pour Stappers (piétons), **T** pour Trappers (cyclistes), **O** pour Openbaar Vervoer (transports en commun), **P** pour Privé Vervoer (voitures privées).

L'ordre d'apparition reflète l'ordre de priorité dans l'aménagement de l'espace public, du plus durable au moins durable.

Les pouvoirs publics wallons s'appuient sur ce principe pour orienter leurs décisions d'aménagement, en mettant l'accent sur le partage de l'espace public, la création de pistes cyclables et le développement des voies piétonnes.



L'objectif du SPW Mobilité et Infrastructures est d'augmenter, d'ici 2030, la part modale de la marche, du vélo, des transports en commun et du partage de voiture chez les Wallons.

2017	2024 (résultats intermédiaires)	Objectifs 2030 (émis en 2017)
Marche 3 %	Marche 5,8 %	Marche 5 %
Vélo 1 %	Vélo 4,1 %	Vélo 5 %
Bus 4 %	Bus 8,7 %	Bus 10 %
Train 9 %	Train 9,2 %	Train 15 %
Voiture 83 %	Voiture 71,4 %	Voiture 60 %
Partage de Voiture : charge moyenne 1,3	Partage de Voiture : charge moyenne 1,33	Partage voiture : charge moyenne 1,8

Les résultats intermédiaires de 2024 sont encourageants pour les modes actifs. En effet depuis la crise sanitaire de 2020 le nombre de déplacements à pied et à vélo a augmenté principalement en ville. Il est crucial de continuer à aménager l'espace public en suivant le principe STOP afin de diminuer la part modale de la voiture à 60 % d'ici 2030.

Nouvelle app' : bibliothèque des travaux de la SWDE

La SWDE met à votre disposition une bibliothèque numérique pour suivre l'état d'avancement de leurs interventions impliquant une ouverture de voirie.

CE NOUVEL OUTIL VOUS PERMETTRA :

→ D'accéder quotidiennement aux statuts des travaux – c'est-à-dire les chantiers réalisés par les Secteurs de maintenance de la SWDE – réalisés dans votre commune.

Les chantiers de renouvellement de conduite ne sont pas concernés.

→ Avoir accès aux photos des états des lieux via POWALCO.

→ De connaître facilement le motif de l'ouverture de voirie.
(remplacement de conduite, réparation de l'appareil, ...)

→ D'avoir accès à une banque de photos compilant les situations d'entrée et de sortie de leurs chantiers.

Pour consulter cette bibliothèque des travaux, c'est très simple [scannez le QRcode](#).



Trois médaillés au conseil de septembre

Malorie Champenois – « Tout sauf les marchés publics » et pourtant...

La médaille de Superwoman remise à une force tranquille (et redoutablement efficace)

Quand elle a passé son entretien d'embauche, elle a été claire : « tout sauf les marchés publics », avait-elle lancé. Trop de lois, trop de procédures, trop de pièges... bref, tout sauf ça. Ironie du sort ? C'est justement là qu'elle brille aujourd'hui, au point d'être devenue une référence dans toute la maison, même auprès du juriste !

Malorie, c'est la rigueur incarnée, la minutie au service du bien commun, et un moteur à haut rendement dans un quotidien pourtant bien chargé. Titulaire de la médaille d'or du travail, elle incarne la persévérance, l'engagement, et le dépassement de soi... toujours dans l'ombre, mais toujours au rendez-vous.

Rien ne la prédestinait à cela pourtant...

Formée en puériculture, elle commence sa carrière loin de son domaine de cœur, accumulant les titres et services pendant 9 ans. Elle intègre ensuite l'administration communale en 2016, grâce à un recrutement d'agents administratifs, et devait initialement commencer à l'accueil. Mais besoin oblige, elle débute plus tôt, en remplacement à la population pendant 2 mois, puis 6 mois à l'accueil.

Son problème ? Elle a soif de travail et s'ennuie à l'accueil. Le Directeur général de l'époque perçoit alors son potentiel et lui propose de... rejoindre les marchés publics.

Panique intérieure : « *Ce n'est pas comme si j'avais dit à mon oral "tout sauf marché public" parce que je n'y comprenais rien...* », confie-t-elle aujourd'hui avec humour. Elle négocie même un avenant pour pouvoir récupérer son poste initial si le service ne lui convenait pas. On connaît la suite : elle n'a jamais voulu en bouger.

Avec le temps, elle devient incollable sur les procédures, les lois, les subtilités administratives. Et surtout : elle ne fait jamais les choses à moitié. « *Quand je fais quelque chose, j'essaie de le faire bien, sinon je ne le fais pas* », résume-t-elle. Une philosophie simple, mais redoutablement efficace.

Une journée type... de super-héroïne

Malorie, c'est aussi une vie privée aussi intense que sa vie professionnelle. Son compagnon, en situation de mobilité réduite, peut compter sur elle à chaque instant : matin, midi, après sa journée de travail et encore le soir. Elle assure ses soins avec la même rigueur

et attention qu'au bureau, ce qu'elle ne déléguerait sous aucun prétexte !

C'est aussi une discipline de fer qui lui demande de se lever aux aurores afin de s'occuper de leurs deux bergers suisses, de gérer la maison qu'elle nettoie dès le réveil pour que tout soit impeccable, avant d'enchaîner sur sa journée de travail à l'administration. Et comme si cela ne suffisait pas, elle a suivi à Bastogne pendant 3 ans, à raison deux soirs par semaine, des cours de perfectionnement en sciences administratives. Retour à 21h. Inlassable.

Une reconnaissance méritée

Alors, lorsqu'il s'agit de proposer un candidat pour les lauréats du travail, le nom de Malorie vient naturellement à l'esprit de plusieurs collègues... qui l'inscrivent en cachette. Puis la suite, on la connaît : elle reçoit la reconnaissance des mains du Bourgmestre aubangeois, devant son compagnon. Elle l'avoue : cela fait du bien de voir son travail reconnu, de sentir que ce qu'on fait au quotidien n'est pas inutile. Depuis ses débuts dans ce service qui impose la rigueur et un suivi minutieux, elle est une pièce maîtresse de l'équipe. Et elle le dit sans détour : « *Je ne quitterais ma place pour rien au monde* ».



Thomas Heuertz - Le métier d'agent constatateur à l'honneur

Deuxième médaillé du conseil communal de septembre, Thomas Heuertz a mis à l'honneur son rôle au sein de l'administration. Souvent méconnu, parfois sous-estimé, le rôle de l'agent constatateur mérite pourtant une reconnaissance pleine et entière. À Aubange, cette fonction prend une dimension particulière à travers le parcours de Thomas, seul à être détaché au sein d'une zone de police, où il travaille en synergie avec les forces de l'ordre. Une première en Wallonie, et une réussite exemplaire.

Dans l'opinion publique, le poste d'agent constatateur souffre encore d'un certain flou. Or, les pouvoirs administratifs et judiciaires de la fonction sont bien réels. Thomas est d'ailleurs assermenté par le tribunal de première instance du Luxembourg division Arlon et dispose du statut d'agent de police judiciaire, avec une carte de légitimité officielle. Il peut notamment procéder :

- à la demande de tout document utile à une enquête,
- à l'ouverture de dossiers transmis ensuite au procureur du Roi ou au fonctionnaire sanctionnateur,
- à des réquisitions (dépanneur, expert, police, ...),
- à l'accès aux lieux (publics et privés, hors domicile ; le domicile uniquement avec l'accord signé des personnes présentes),

Citoyenneté

- à l'accès à l'information (Registre National, DIV, cadastre, DogID, CatID, ...),
- à des prélèvements et analyses (en vue d'identifier une pollution ou des produits spécifiques),
- à l'identification d'auteurs (fouille, identification sur moyen de paiement, identification sur base d'immatriculation, contrôle d'identité de toute personne, arrêt et fouille d'un véhicule),
- à des saisies (animal maltraité, tout objet causant un danger pour l'environnement ou le bien-être animal, mesures conservatoires en vue de l'administration de la preuve, ...),
- à l'avertissement, la verbalisation ou l'injonction (orale, écrite, remise en état d'un lieu, ...),
- à la perception immédiate (article D174 du Code wallon de l'environnement),
- à la mise en place de mesures de sécurité et de contrainte (demandes d'arrêtés du Bourgmestre, ...),
- à des auditions (convocations et auditions de témoins ou contrevenants).

Et surtout, ses constats possèdent une force probante, ce qui signifie que c'est au contrevenant à prouver systématiquement les preuves du contraire.

Quand Thomas découvre l'annonce pour un poste d'agent constatateur il y a deux ans, il a une révélation : « *Quand j'ai lu le descriptif du poste, je me suis reconnu directement* ». Son parcours est riche : après avoir travaillé dans la sécurité, la sûreté et l'incendie au sein d'une grande banque européenne, puis à l'aéroport pour son frère, il cherchait un nouveau sens à sa vie professionnelle.

La naissance de sa fille a été un déclic : « *je voulais être présent pour ma famille, c'était ma priorité absolue* ». L'annonce émise par la Ville réunit tout ce qui le motive : protéger, agir concrètement, faire évoluer les choses au service de la collectivité.

Des missions diversifiées et une implication totale

En étant détaché à la zone de police, Thomas joue un rôle clé de passerelle entre l'administration communale et la zone de police, une transversalité rare qui permet de fluidifier les échanges et de mieux répondre aux urgences du terrain.

Sa collaboration est saluée par les policiers eux-mêmes, qui n'hésitent pas à faire appel à lui pour diverses interventions. Une relation de confiance s'est établie, renforcée par sa polyvalence, son engagement et sa bonne connaissance des dossiers.

Chaque jour est différent pour un agent constatateur : une pollution de rivière, des déchets sauvages, un cas de maltraitance animale, une infraction urbanistique ou encore un trouble de voisinage lié au bruit. En matière environnementale, Thomas gère l'ensemble du processus :

- constatation d'infraction (par lui-même, via une dénonciation ou encore par caméras) ;
- enquête, recherches de preuves, accès aux données policières ;
- identification et audition du contrevenant présumé ;
- transmission du dossier au parquet ou au fonctionnaire sanctionnateur.

Et les sanctions ne sont pas symboliques :

- incinération de déchets : 300 € ;
- sac-poubelle abandonné : 300 € ;
- mégot – emballage – canette ... : 200 € ;

- déjection canine : 100 € ;
- défaut de déclaration relatif au permis d'environnement : 500 € ;
- non-respect des conditions d'exploitation relatif au permis d'environnement : 1000 €.

Au contact direct de la population, Thomas perçoit bien la frustration des citoyens responsables, confrontés à une minorité non respectueuse. Il garde pourtant le cap : « *Si personne ne fait rien, rien ne changera* ». Sa devise ? Ne pas se laisser abattre et persévérer pour la cause.

Il considère son métier comme valorisant, porteur de valeurs humaines fortes : respect des règles, conscience environnementale, bien-être collectif. Il espère même, à travers son implication, donner envie à d'autres de rejoindre ce métier encore trop peu connu.

En deux ans de service, Thomas a été un acteur majeur de plusieurs évolutions à Aubange :

- instauration des perceptions immédiates ;
- renforcement des liens avec la police et le service technique ;
- création d'une véritable synergie interservices ;
- traitement d'environ 700 signalements sur le territoire communal via FixMyStreet.

Il est également référent pour le bien-être animal, avec des compétences dédiées dans le Code wallon du bien-être animal, pouvant aller jusqu'à la saisie en cas de maltraitance.

Une médaille pour le poste et pour tout ce qu'il représente

Récemment décoré, Thomas tient à préciser que la médaille reçue ne l'est pas pour lui personnellement, mais pour le poste d'agent constatateur qu'il incarne et tout ce qu'il représente : un maillon essentiel entre justice, police et citoyens, au service d'un monde plus propre, plus juste et plus conscient.

Loin des clichés, l'agent constatateur est bien plus qu'un simple agent communal. Il est un acteur de terrain, un enquêteur, un éducateur, un médiateur, et surtout, un vecteur de changement durable dans notre société. Le parcours de Thomas en est la preuve vivante.

« *Si mon implication donne envie à d'autres de nous rejoindre, alors j'aurai déjà gagné quelque chose* » conclut-il.

**Nous recrutons actuellement des agents constatateur
(voir en page 6)**



Be WaPP

FixMyStreet · Wallonie

SIGNEZ LES PROBLÈMES

rencontrés dans l'espace public

QR code linking to the reporting platform.

Stéphane Krier, médaillé d'or pour son travail dans l'ombre



Stéphane Krier, 50 ans, ne s'y attendait pas. Et pourtant, c'est bien lui qui a reçu récemment la médaille d'or des lauréats du travail lors d'une séance publique du conseil communal. Une reconnaissance officielle et émouvante pour ce discret habitant de notre Ville, archiviste depuis 25 ans.

Son parcours est loin d'être linéaire. Après des études secondaires à Athus et une tentative en comptabilité au BTS de Luxembourg, il connaît quelques passages à vide. Mais un jour, un courrier du Forem change la donne : une offre d'emploi aux Archives de l'État. Il postule, est retenu... et trouve enfin sa voie.

Depuis 2000, Stéphane travaille dans les coulisses du patrimoine, au sein d'une petite équipe basée à Arlon, juste à côté de la Maison de la Culture. Ensemble, ils gèrent plus de 28 kilomètres d'archives : documents notariaux, registres paroissiaux datant d'avant la Révolution, archives d'état civil, fonds privés prestigieux, comme ceux des abbayes d'Orval ou de Saint-Hubert, ou encore les archives provinciales, y compris celles de la Ville d'Aubange.

Parmi ces trésors historiques, certaines trouvailles prêtent à sourire. En classant les archives des justices de paix d'Arlon du 19^{ème} siècle, Stéphane est tombé sur des plaintes étonnantes... notamment contre des voisins qui vidaient le contenu de leur pot de chambre par la fenêtre ! Un petit aperçu coloré du quotidien d'autrefois.

Avec l'évolution du métier, il s'agit de plus en plus de traiter aussi des données récentes et confidentielles. Rigueur, patience et sens du détail sont indispensables. Ça tombe bien : Stéphane est aussi passionné de modélisme ferroviaire, une activité qui demande autant de minutie que le travail d'archiviste.

Lors de la remise du prix, diffusée en direct, l'émotion était palpable. Stéphane était touché, impressionné et surtout très heureux de cette reconnaissance. Ses collègues l'ont chaudement félicité, et l'article paru dans la presse locale lui a également fait grand plaisir. « *Ce sont des collègues des ressources humaines qui m'ont inscrit, je pense donc qu'ils sont satisfaits de mon travail et désiraient valoriser mon travail* », sourit-il.

Il recevra son insigne officiel en octobre à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Une manière symbolique de mettre en lumière ce travail de l'ombre, essentiel à la préservation de notre mémoire collective.

Nouvelle réglementation – Service Étrangers

Dossier complet obligatoire à partir du 1^{er} septembre 2025

À partir du **1^{er} septembre 2025**, pour les Européens, une **nouvelle loi** entre en vigueur concernant les démarches administratives auprès du **Service Étrangers** de l'administration communale. Cette mesure, édictée par l'**Office des Étrangers**, impose désormais que **tout dossier présenté soit complet** pour pouvoir être traité.

Tout dossier incomplet sera automatiquement refusé, sans possibilité de traitement, et ce, **sans exception**.

Pourquoi cette nouvelle exigence ?

Cette réglementation vise à :

- clarifier et uniformiser les démarches liées aux **titres de séjour, inscriptions, renouvellements** ou tout autre dossier relevant du service ;
- accélérer le traitement administratif en évitant les allers-retours liés à des pièces manquantes.

Comment se préparer ?

Pour garantir un accompagnement efficace et éviter les refus, il est **obligatoire** de **prendre rendez-vous avec un agent du Service Étrangers** avant toute démarche.

Les rendez-vous se prennent exclusivement par e-mail : etrangers@aubange.be

Nous vous invitons à anticiper vos démarches et à veiller à la complétude de vos dossiers. Merci pour votre collaboration.

Encart rappel carte de séjour :

- **Toute personne résidant à Aubange doit être déclarée et inscrite auprès de l'administration communale.**
- À partir de **12 ans**, la **possession d'une carte de séjour valide est obligatoire**.
- La carte de séjour est vivement recommandée pour les enfants de moins de 12 ans.





Vu au Conseil communal

Chaque mois, nous vous proposons un résumé des principales décisions prises lors des séances de conseil, présenté dans un article dédié disponible sur notre site internet. Cette rubrique vous permet de rester informé(e) des actions et orientations majeures qui façonnent notre Ville, en toute transparence et simplicité. N'hésitez pas à consulter régulièrement ces publications pour suivre de près l'évolution des différents projets. Les procès-verbaux des séances y sont également disponibles.

Que retenir du Conseil communal du 2 juin 2025 ?

Le Conseil communal du 2 juin s'est déroulé sous le signe du consensus, avec de nombreuses décisions adoptées à l'unanimité.

Les comptes annuels 2024 ont été approuvés à l'unanimité pour :

- la Régie Communale Autonome d'Aubange (RCA) ;
- l'ASBL Maison de Jeunes d'Aubange ;
- l'ASBL ADL d'Aubange.

Un nouveau règlement fixant les montants des repas a été approuvé à 18 voix pour et 4 abstentions :

- 4 € pour les enfants en maternelle ;
- 4,5 € pour les enfants en primaire ;
- 6,5 € pour le personnel.

Le Conseil a approuvé à l'unanimité les ordres du jour des assemblées de plusieurs organismes intercommunaux et partenaires, dont : Vivalia, ORES Assets, SOFILUX, EthiasCo, Holding Communal SA, IDELUX Développement, IDELUX Projets publics, IDELUX Finances, IDELUX Environnement et IDELUX Eau.

Une demande a été adressée à Sa majesté le Roi pour l'octroi du titre honorifique de Bourgmestre à M. Jean-Paul Dondelinger. La décision a été prise à l'unanimité.

Autres décisions prises à l'unanimité

- approbation des conditions et du mode de passation de plusieurs marchés publics ;
- décision de principe pour la vente de véhicules abandonnés ;
- désignation des membres et du président de la CCATM ainsi que du règlement d'ordre intérieur ;
- fixation des conditions pour le recrutement :
 - o d'un auteur de projet ;
 - o d'un employé d'administration pour le rôle de gardien de la Paix.

Que retenir du Conseil communal du 30 juin 2025 ?

La séance du 30 juin a donné lieu à plusieurs décisions importantes, la plupart adoptées à l'unanimité.

Le Conseil a validé la mise en place, pour une durée d'un an, d'un Directeur financier commun à la Ville et au CPAS.

Développement rural : la nouvelle composition citoyenne de la Commission Locale de Développement Rural a été approuvée, ainsi que la désignation des membres politiques.

Cours de luxembourgeois à Aubange : Une convention avec la Fondation Nothomb a été adoptée pour organiser des cours de luxembourgeois sur le territoire communal.

Le Conseil a approuvé l'octroi de subventions aux structures suivantes : Sub Aqua Club, SEREAL, Musée James Moffat, ATHUS et l'Acier

Budget participatif 2025, à 21 voix pour et 1 abstention, trois projets ont été retenus :

- **ASBL Lueur d'Espoir** : gestion des déchets (7.800 €) ;
- **ASBL Escal' Concept** : zone de pique-nique et espace enfants au domaine de Clémaraire (15.000 €) ;
- **Festiv'ATHUS** : achat de 3 tonnelles (7.200 €).

Voiries, intégrité, écoles et recrutement

D'autres décisions ont également été prises à l'unanimité :

- lancement du marché d'entretien extraordinaire des voiries 2025 ;
- désignation d'un référent intégrité commun à la Ville et au CPAS ;
- désignation des membres du Conseil de participation des trois écoles communales ;
- fixation des conditions pour le recrutement d'un employé en aménagement du territoire.

Tout les PV de conseil depuis 2021



Changement dans le règlement taxe

À partir du 1^{er} janvier 2026, **la taxe sur les chiens ne sera plus d'application**. Le règlement actuel arrivant à échéance fin 2025, le Collège communal a confirmé sa volonté de ne pas le reconduire. Cette décision vise à alléger les démarches administratives pour les citoyens et les services communaux. Il ne sera donc plus nécessaire de déclarer un nouveau chien.

Environnement – Semaine de l'arbre :

Conférence - Plantes invasives : danger silencieux pour notre nature et notre santé !

À l'occasion de la Semaine de l'Arbre 2025, une conférence ouverte à tous vous est proposée sur un sujet d'actualité : les plantes et ligneux invasifs.

Ces espèces, parfois introduites involontairement, peuvent représenter une véritable menace pour la biodiversité locale, perturber les écosystèmes et avoir des conséquences sur la santé humaine. L'objectif de cette conférence est de mieux informer les citoyens, de sensibiliser aux risques associés à leur prolifération, et de présenter les bonnes pratiques pour les repérer et agir efficacement.

Une occasion idéale d'enrichir ses connaissances tout en agissant pour la nature.

Un geste simple, un impact durable : venez chercher votre arbre !

Envie de verdir votre jardin tout en soutenant la biodiversité locale ? Ne manquez pas notre **distribution gratuite d'arbres** le **vendredi 29 novembre**, sur la **Place de l'Abbé Michel Gigi** !

À cette occasion, une **large sélection d'essences locales** sera mise à votre disposition. Fruitiers, arbustes, haies mellifères ou encore arbres forestiers : il y en aura pour tous les goûts... et pour tous les jardins !

Essences disponibles : aubépine à un style, bourdaine, charme, cornouiller sanguin, framboisier, fusain d'europe, groseillier épineux (à maquereaux), groseillier noir, groseillier rouge, hêtre, sorbier des oiseleurs, sureau noir, troène commun, viorne lantane / viorne mancienne, viorne obier.

Ces essences ont été sélectionnées pour leur **valeur écologique** : elles nourrissent les oiseaux, accueillent les insectes pollinisateurs et s'intègrent parfaitement dans nos **paysages bocagers**.

Infos pratiques :

- **Où ?** Place de l'Abbé Michel Gigi
- **Quand ?** Le **vendredi 29 novembre**
- **De 9h à 12h30**
- **Distribution gratuite – nombre limité par ménage**

Planter un arbre, c'est investir dans l'avenir, pour soi, pour les générations futures... et pour la nature.

On compte sur vous !

Sous les ailes de la nuit : une soirée magique avec les reines de l'ombre



natagora

Le 29 août dernier, petits et grands ont répondu présents à une soirée pas comme les autres : une rencontre fascinante avec les chauves-souris, ces reines discrètes de la nuit qui peuplent nos villages.

Au programme ? Démystification, découvertes et émerveillement. Deux passionnés de Natagora, invités par notre agent en environnement, ont partagé leur savoir avec enthousiasme : qui sont réellement ces animaux souvent mal-aimés ? Pourquoi sont-elles si précieuses pour notre écosystème ? Et surtout, comment pouvons-nous les protéger ?

Une fois la nuit tombée, c'est au domaine de Clémarais que la magie a opéré. Guidés par les experts, les participants ont eu la chance d'observer (et surtout d'entendre !) ces petites créatures en vol, dans une ambiance feutrée et curieuse.

Saviez-vous que nos villages bocagers offrent un habitat idéal pour elles ? C'est pourquoi nous avons déjà mis en place des nichoirs pour les accueillir, par exemple au sein d'écoles communales, et espérons prochainement restaurer la Tour aux Effraies et la glacière à Clémarais (Aubange), pour leur offrir des refuges durables et adaptés.

Une soirée pleine de découvertes, mais surtout un pas de plus vers la préservation de notre biodiversité locale. Merci à toutes et tous pour votre curiosité et votre engagement !



Tout ne va pas dans tout ! Continuons de trier



En 2024, chaque équivalent habitant a produit 571 kg de déchets. Bonne nouvelle, 65 % de ces déchets sont compostés, biométhanisés ou recyclés. Néanmoins, plus de 20 % des déchets résiduels contiennent encore des déchets organiques ou recyclables. Et malheureusement, on constate que les erreurs de tri se multiplient en période estivale.

Déchets résiduels : 1 sac sur 5 contient des déchets organiques ou recyclables !

Comme leur nom l'indique, les déchets résiduels sont ceux qu'il devrait rester après le tri. Il ne devrait donc y avoir aucun déchet organique, dangereux, électronique ou recyclable dans cette fraction. Or, la situation sur le terrain le montre : 1 sac sur 5 contient encore des erreurs. Dans la moitié des cas, ce sont des emballages PMC (emballages en plastique, métalliques et cartons à boissons) que l'on retrouve. On note également la présence de déchets organiques (28 % des erreurs) et des bouteilles ou bocaux en verre (10 % des erreurs).

Sac bleu PMC, davantage d'erreurs en été !

On le constate aussi dans les centres de tri : en période estivale, de nombreux déchets qui n'ont rien à faire dans les sacs bleus PMC viennent perturber les installations, dégrader la pureté des matières à recycler et augmenter les résidus. Pour preuve, en février 2024, le taux de résidus était de 12 % mais il est monté à 18 % en juillet dernier. Les erreurs les plus fréquentes sont les batteries, piles, parasols, bâches, piscines... Malheureusement, elles peuvent avoir de lourdes conséquences (incendies, blocages des chaînes de tri, casses dans les installations...). Ces erreurs de tri ont aussi un impact sur le coût. Pour les citoyens d'abord, car le sac bleu PMC ne coûte que 0,15 € pour 60 litres tandis que les déchets résiduels coûtent beaucoup plus cher (prix variant selon les communes). Pour les communes aussi, les erreurs de tri coûtent plus cher car la différence de coût de traitement entre les déchets résiduels et les emballages PMC atteint presque 300 € la tonne. Enfin, n'oublions pas l'impact environnemental : moins de déchets recyclés signifie davantage de déchets incinérés et donc une empreinte écologique plus lourde.

Zéro plastique dans les déchets organiques !

Depuis plus de 20 ans, nos déchets organiques sont collectés séparément pour produire du biogaz, qui est transformé en énergie, et du compost, qui est valorisé en agriculture. Ici aussi, les erreurs de tri causent de nombreux soucis que ce soit lors des processus ou dans le produit fini.

Tout ne va pas dans tout !

Le tri des déchets est une responsabilité collective et individuelle. On le rappelle : **tout ne va pas dans tout**. Les emballages en plastique, métalliques et les cartons à boissons doivent aller dans le sac bleu PMC. Les déchets organiques ont leur place dans le sac bio/le côté vert du duobac ou dans votre compost. Les bocaux en verre doivent être déposés dans les bulles à verre. Enfin, les piles, batteries et appareils électroménagers et autres déchets recyclables doivent être apportés au recyparc.

Vous avez un doute sur où jeter un déchet ? Les consignes sont reprises dans votre calendrier de collecte, via l'application Recycle, sur www.trionsmieux.be et sur www.idelux.be. De nombreux supports sont également disponibles sur le site www.idelux.be. Vous y trouverez un guide du tri détaillé, un guide synthétique en six langues, des affiches bilingues pour les camps de jeunes et même des autocollants pour les poubelles de tri.

>>> Plus d'infos ?

Via le QR code ou <https://www.idelux.be/fr/trier-mes-dechets>

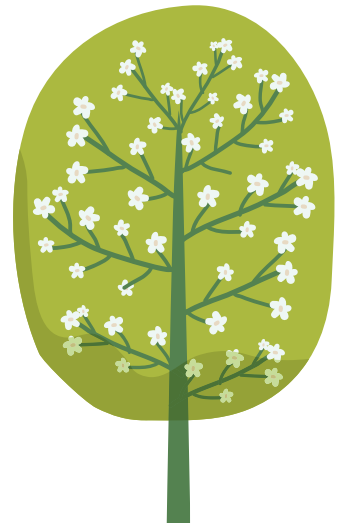


La Wallonie vous offre entre 500 et 8000 plants

Vous avez un projet de plantation de haies important pour cet hiver ? Demandez entre 500 et 8000 plants **gratuits** au Service Public de Wallonie. Scannez ce QR Code puis remplissez le [formulaire de demande dès aujourd'hui !](#)



Plus d'infos et pour passer commande, rendez-vous sur le [site de la Région Wallonne](#).



Lutte contre les inondations

Zone d'immersion temporaire au Clémaraïs à Aubange

Face à l'augmentation des épisodes de crues ces dernières années, la Ville d'Aubange renforce ses efforts pour prévenir les inondations. Un projet de **zone d'immersion temporaire (ZIT) va ainsi voir le jour à l'arrière du site du Clémaraïs, en partenariat avec la Province de Luxembourg et IDELUX Environnement & Eau.**

Le 25 avril dernier, le Conseil provincial a validé le lancement de cinq projets de ZIT sur le territoire de la province, dont un à Aubange, aux côtés de ceux de Marche-en-Famenne, Nassogne, Rendeux et Durbuy. Ces aménagements ont pour but de mieux gérer les eaux de ruissellement lors de fortes pluies et de limiter les dégâts en aval.

Le projet aubangeois vise plus précisément à réduire le risque

d'inondations dans le quartier du Clémaraïs et à réguler la montée des eaux du ruisseau du Brüll, dont les crues peuvent affecter Aubange.

Les **travaux ont débuté le 1^{er} septembre 2025** et sont prévus pour une durée de **50 jours ouvrables**, sous réserve des conditions météorologiques. Ils seront réalisés par l'entreprise **Lambert Frères**.

Cette ZIT s'intègre dans une stratégie globale de lutte contre les inondations sur le territoire communal, avec d'autres sites actuellement à l'étude.

Pour toute demande d'info : service environnement, Coordinateur POLLEC, LEMAIRE Jean
063/43 03 79, lemairej@aubange.be



Réfection de la N88 : un chantier attendu, une promesse tenue

Après de longs mois d'attente, la réfection complète de la traversée d'Athus, un axe particulièrement fréquenté par les riverains et les usagers de passage, est enfin une réalité. Ce chantier, essentiel pour la sécurité et le confort de tous, marque une étape importante dans l'amélioration des infrastructures locales. La Ville salue le travail exemplaire de l'entreprise en charge, qui a mené les travaux avec professionnalisme dans les délais prévus, malgré les contraintes techniques. Ce respect du calendrier témoigne d'une gestion rigoureuse et d'une collaboration efficace entre tous les acteurs. Les habitants peuvent désormais circuler sur une voirie modernisée, plus sûre et durable.



Trois consignes pour ces déchets :

Tri, réemploi, recyclage... Le traitement de certains déchets évolue avec le temps, les pratiques, et les possibilités techniques. À l'heure où IDELUX Environnement adapte ses filières, voici ce qu'il faut savoir pour bien trier **la laine de verre**, les **CD/DVD** et les **litières pour animaux de compagnie**.

Laine de verre : fin du test de recyclage, retour dans les encombrants

À partir du 1^{er} octobre 2025, la laine de verre ne sera donc plus triée à part. Elle devra être déposée avec les encombrants non combustibles, au même titre que la laine de roche.

CD/DVD : une filière qui disparaît, mais un tri encore possible jusqu'en 2025

IDELUX mettra fin à cette collecte au 1^{er} janvier 2026. Jusque-là, les CD/DVD (et leurs boîtiers) peuvent encore être déposés au recyparc. Ensuite, ils devront être jetés avec les déchets résiduels (sac ou côté gris du duobac).



En bon état ? Optez pour le réemploi : don, brocante, seconde main.
Pochettes et livrets ? Direction la filière papier-carton.

Litières pour animaux : tout dépend de leur composition

Vous avez un chat, un hamster ou un lapin ? Le tri de leurs litières dépend du type de matériau utilisé.

Litières minérales (argile, silice, bentonite...) : déchets résiduels uniquement en veillant à ne pas dépasser 20 kg par sac.

Litières végétales (bois, lin, paille...) :

- Déchets organiques, si elles sont 100 % biodégradables : dans le sac vert).

- Compost à domicile, notamment pour les animaux herbivores.

Important : Les litières, même végétales, ne peuvent jamais être déposées avec les déchets verts au recyparc.

Mieux trier, c'est réduire l'impact environnemental.

Merci à toutes et tous pour vos gestes quotidiens !

TRANSMETTRE

plutôt que jeter !

COLLECTE DE JOUETS



samedi

18 octobre 2025

dans votre recyparc



En bon état !

LE RÉEMPLOI AU PROFIT DES ASSOCIATIONS LOCALES




Infos déchets – Fermetures et rappel PMC

Les recyparcs seront fermés : jeudi 9 octobre 2025 (formation des préposés), samedi 1^{er} novembre (Toussaint) et mardi 11 novembre (Armistice) 2025

Rappel : en jour férié, pas de collecte des sacs bleus PMC.

Aucun report n'est prévu : vous pouvez déposer vos sacs au recyparc le samedi précédent, le mardi suivant ou attendre la prochaine collecte indiquée dans votre calendrier.

Pensez à télécharger l'application « Recycle » pour rester informé.



Besoin d'aide pour payer votre facture d'eau ? Le Fonds social de l'eau peut vous soutenir

Le Fonds social de l'eau : un principe de solidarité.

À chaque mètre cube d'eau que vous consommez, une petite contribution est prélevée (0,0332 € par m³) pour alimenter un fonds solidaire. Ce fonds permet de soutenir les personnes qui éprouvent des difficultés à payer leur facture d'eau.

Pour l'année 2025, le plafond d'intervention a été fixé à 665 € par an et par ménage, majoré de 127 € par personne à partir de la 4^{ème} personne faisant partie du ménage.

Qui peut en bénéficier ?

Le Fonds social de l'eau est destiné :

- aux personnes physiques (et non aux entreprises) ;
- aux propriétaires ou locataires, bénéficiaires de l'aide sociale ou non ;
- aux résidents en Wallonie (hors Communauté germanophone) ;

aux personnes qui occupent le logement concerné comme résidence principale et dont la consommation est domestique.

Le Fonds d'Amélioration Technique (FAT)

En parallèle, il existe un Fonds d'Amélioration Technique (FAT). Celui-ci peut financer certains travaux pour réduire votre consommation d'eau, comme :

- la réparation de fuites ;
- l'installation d'un mitigeur thermostatique ;
- ou encore une chasse d'eau plus économique.

Si vous êtes locataire, certaines interventions restent à charge du **propriétaire**, qui a l'obligation d'entretenir le logement.

Comment demander une aide ?

C'est simple : contactez le CPAS d'Aubange. Un assistant social évaluera avec vous votre situation et vous aidera à introduire une demande.

Tél. : 063 37 20 00



Battues de chasses

Il est porté à la connaissance de la population que les bois communaux, désignés ci-après, ne seront pas **accessibles au public aux dates inscrites**, pour cause de battues organisées par les locataires de la chasse.

Il est recommandé aux promeneurs de ne pas quitter les chemins et sentiers pendant la période de la chasse.

Il est strictement INTERDIT d'enlever les affiches à l'entrée des chemins forestiers ; il en va de la sécurité de tous.

Bois d'Athus et Guerlange :

- Vendredi 24 octobre 2025
- Dimanche 23 novembre 2025
- Vendredi 12 décembre 2025
- Vendredi 26 décembre 2025
- Dimanche 11 janvier 2026

Rachecourt : Bois de Pryre, Aunou, Epine Sainte Marie

- Samedi 18 octobre 2025
- Dimanche 19 octobre 2025
- Samedi 15 novembre 2025
- Dimanche 16 novembre 2025
- Samedi 13 décembre 2025
- Dimanche 14 décembre 2025

Bois d'Halanzy - Bois Haut

- Vendredi 31 octobre 2025
- Samedi 1^{er} novembre 2025
- Samedi 22 novembre 2025
- Dimanche 21 décembre 2025



Tourisme

Syndicat d'initiative

Un automne qui débute sous le signe de l'art et des étoiles...

Le Syndicat d'Initiative d'Aubange vous donne rendez-vous cet automne pour des moments culturels et conviviaux à ne pas manquer.

Dès le mois d'octobre, deux événements viendront rythmer la saison.

« WHIT » - Exposition en hommage à Whitney Orville

Du 11 au 26 octobre, la salle de la Harpaille, à Aubange, accueillera l'exposition dédiée au parcours artistique de la défunte jeune artiste Whitney Orville, originaire d'Halanzy.



Le vernissage aura lieu le vendredi 10 octobre à 19h, une belle occasion de découvrir l'exposition en avant-première. Le vernissage sera précédé d'un hommage officiel de la Ville d'Aubange.

Entrée libre / Horaires : jeudi, samedi et dimanche de 14h à 18h / Nocturne les vendredi 17 et 24 octobre de 18h à 21h.

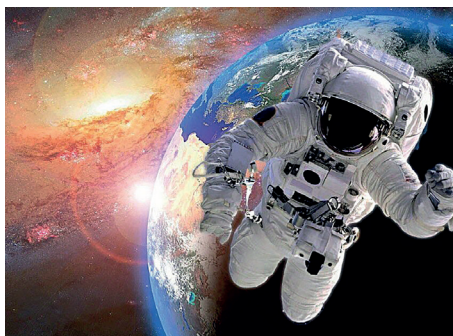
Soirée "Odyssée de l'espace"

Le samedi 11 octobre, rendez-vous à l'église Saint-Rémy pour une soirée placée sous le signe des étoiles. Au programme : une conférence passionnante par notre Bourgmestre, François Kinard, suivie d'une observation du ciel.

Un moment convivial et fascinant, ouvert à toutes et tous, pour petits et grands curieux.

Inscription auprès du Syndicat d'Initiative : info@aubange-tourisme.be ou 063/38 86 54.

Nous vous attendons nombreux pour partager ces instants de découverte et d'émerveillement !



- le nom de l'événement ;
- la date et l'horaire ;
- le lieu ;
- le nom de l'organisateur ;
- un contact (adresse e-mail ou numéro de téléphone).

Pour toute question, vous pouvez aussi nous joindre au 063 38 86 54 (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30).

Profitez de cette occasion de mettre en avant vos initiatives et de contribuer à un calendrier 2026 qui reflète toute la vitalité de notre territoire !

Partagez vos événements dans le calendrier des manifestations 2026 !

Le Syndicat d'Initiative prépare le calendrier des manifestations 2026. Comme chaque année, il rassemblera les activités culturelles, sportives, festives et associatives qui animeront la Ville d'Aubange tout au long de l'année.

Vous êtes une asbl, un club, un comité, ... et vous organisez un concert, une marche, une exposition, une fête de quartier ou toute autre activité en 2026 dans la Ville d'Aubange ? Faites-le nous savoir ! Votre événement pourra être intégré au calendrier et ainsi profiter d'une belle visibilité auprès du public.

Pour insérer votre manifestation, il suffit d'envoyer les informations suivantes avant le 10 novembre 2025 à info@aubange-tourisme.be :

L'ancienne « Bougeotte » laisse place à un outil plus moderne

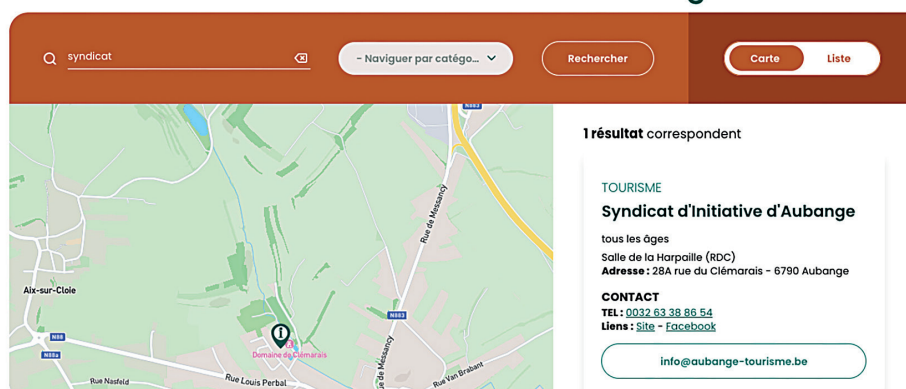
Une **carte en ligne** qui recense toutes les associations, clubs et activités de la Ville.

Mise à jour par le **Plan de cohésion sociale**, elle permet de trouver en quelques clics ce qui se passe près de chez vous. Vous ne vous y retrouvez pas ?

Un changement à signaler ? **N'hésitez pas à nous le faire savoir** pour que la carte reste à jour.

Découvrez-la ici : www.aubange.be/carte-interactive

Localisez votre recherche à Aubange !



Été solidaire, des jeunes au service de la ville !

Pendant que certains profitaient des vacances, 15 jeunes de la Ville ont choisi de s'investir dans leur environnement à travers l'opération «Été solidaire». Répartis en deux groupes actifs pendant 10 jours en juillet et en août, ces jeunes motivés ont retroussé leurs manches pour mener à bien une série de petits chantiers utiles et concrets.

Voici un aperçu de leurs réalisations :

Rachecourt:

- réfection du pont à proximité de l'école ;
- sécurisation de l'espace de pétanque.



Aix-sur-Cloie:

- installation d'abris de rangement pour les jeux dans les cours de récréation.



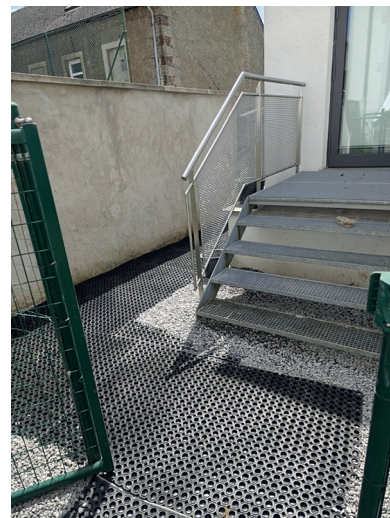
Aubange:

- mise en place de bacs potagers à Bikini ;
- installation d'abris de rangement pour les jeux dans les cours de récréation ;
- installation de bacs potagers, de tables, de bancs et d'une clôture de sécurisation dans la cour de l'école communale d'Aubange centre ;
- nettoyage et désherbage dans la cour d'Aubange libre.



Athus:

- remise en état du parcours pieds nus à la plaine de jeux du quartier Pesch ;
- amélioration de la cour pour offrir un espace plus agréable aux tout-petits à la crèche des Poussins.



Au-delà des travaux réalisés, **“Été solidaire”** permet à ces jeunes de s'impliquer dans la vie locale, de développer leur sens des responsabilités, et de participer activement à l'amélioration du cadre de vie de leurs concitoyens.

Un grand bravo à eux pour leur énergie et leur engagement citoyen !

Bilan de l'été

Une belle réussite pour ces trois semaines d'animations des plaines



Les plaines d'été ont rencontré un franc succès cette année, avec une participation particulièrement élevée. Au total, 397 enfants différents ont été inscrits sur

les trois semaines d'activités, pour un total cumulé de 3506 participations. Cela représente une moyenne de 250 enfants accueillis par jour, un chiffre qui témoigne de l'enthousiasme des familles et de l'attractivité des animations proposées.

Un grand merci aux animateurs, aux coordinateurs et à tous ceux qui ont contribué à faire de ces plaines un moment fort de l'été.

Comme chaque année, la MJ a proposé des stages d'été pour ados et ceux-ci ont rencontré un franc succès. Tous les groupes étaient complets et la bonne ambiance était au rendez-vous. Entre découvertes, rires et moments partagés, ces stages resteront de beaux souvenirs pour les jeunes.

Blocus étudiant

Préparer la rentrée accompagnée

Durant l'été, la ville a mis en place un blocus encadré à la salle de la Harpaille (Clémaraire, Aubange), destiné aux étudiants ayant besoin d'un cadre structuré pour réviser en vue de leur seconde session ou simplement se remettre dans le bain avant la rentrée. 17 étudiants ont participé à cette initiative, encadrés par 5 volontaires qui ont apporté leur aide dans différentes matières. Une belle dynamique d'entraide, dans un environnement calme et propice à la concentration.

Ce dispositif gratuit reste un coup de pouce précieux pour les jeunes en période d'examen.

Jeunesse

Conseil Communal des Enfants

Une année d'engagement et d'actions concrètes !

Cette année encore, le Conseil Communal des Enfants (CCE) a fait preuve d'un bel engagement citoyen ! Composé de 17 jeunes élus issus de 10 écoles différentes, le CCE 2024-2025 n'a pas chômé : trois projets principaux ont rythmé leur mandat, avec toujours la volonté de s'impliquer pour les autres et pour leur ville.

Les candidatures prennent fin le 26 septembre, la période électorale s'étend du 13 au 17 octobre et enfin la prestation de serment aura lieu le 12 novembre à la salle du conseil communal.



Solidarité au rendez-vous avec l'opération Arc-en-ciel : les jeunes conseillers ont activement participé à la collecte de vivres afin de venir en aide aux familles dans le besoin. Une manière concrète pour eux de montrer que la solidarité n'a pas d'âge.

Prévention du cyberharcèlement : dans le prolongement de la brochure de sensibilisation créée par le CCE l'an dernier, les enfants ont participé à une action de sensibilisation destinée à leurs camarades. L'objectif ? Mieux comprendre les enjeux du numérique et adopter les bons réflexes en ligne.

Une Summer Party pour clôturer l'année : fin juin, le CCE a organisé une fête de fin d'année au domaine de Clémaraire pour célébrer les élèves de 6^{ème} primaire. Pas moins de 102 enfants ont été accueillis lors de cet événement festif et convivial, organisé en partenariat avec la Maison de Jeunes, le Patro et le Service Jeunesse.

Une belle année pour ce groupe de jeunes motivés, à l'écoute des autres et déjà acteurs de leur citoyenneté !



Vacances en vue ?

Des idées pour occuper vos enfants en toute sérénité !

Les vacances approchent à grands pas et vous vous demandez comment occuper vos enfants de manière ludique et enrichissante ? Pas de panique ! Le service jeunesse a rassemblé pour vous toutes les informations utiles sur les stages et plaines de jeux organisés dans la région. Sports, ateliers créatifs, découvertes nature... Il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

Consultez dès maintenant la page du service jeunesse pour découvrir toutes les activités proposées et inscrire vos enfants en un clin d'œil.

<https://www.aubange.be/services-communaux/service-jeunesse/>



Bibliothèques et ludothèque

Secrets, suspense et romance : un escape game à la bibliothèque d'Athus.

Dans le cadre du « Festival des Littératures d'Aventures 2025 » et à l'occasion des 250 ans de la naissance de Jane Austen, la bibliothèque d'Athus vous convie à plonger dans l'univers élégant de la Régence anglaise, lors d'un escape game unique ! Pendant tout le mois de novembre, vous voyagez au temps des bals, des secrets et des énigmes palpitantes, grâce à la belle collaboration entre les bibliothèques de la Ville d'Aubange et la Bibliothèque des Littératures d'Aventures. Constituez votre équipe, affûtez votre sens de la déduction et laissez-vous tenter par cette aventure chic et pleine de mystères, conçue pour rendre hommage à la grande dame de la romance anglaise.

Réservez vite votre créneau horaire : il se murmure déjà que ce rendez-vous deviendra le must de la saison automnale ! Rendez-vous sur notre site internet pour plus de renseignements : <https://ebib.aubange.be>

Un après-midi magique avec Saint-Nicolas

La magie de la Saint-Nicolas s'invite à Aubange ! Le samedi 29 novembre, à 14h30, venez vivre un après-midi rempli de joie et de rires à la salle du village d'Aix-sur-Cloie. Au programme : une heure du conte pleine d'aventures et de merveilleux, animée par une de nos bibliothécaires passionnées. Mais ce n'est pas tout : le célèbre Saint-Nicolas fera lui-même le déplacement pour saluer les enfants et partager un moment inoubliable !

Attention, l'évènement est accessible uniquement **sur inscription**, alors n'attendez plus pour réserver votre place à cette après-midi enchantée qui promet des étoiles plein les yeux et des souvenirs magiques.

Si l'un de ces événements vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou par téléphone pour plus d'informations et pour vous inscrire. Nous serons ravis de vous accueillir

Contact : 063/24.06.80, athusbibliotheque@gmail.com

Et pour la suite ?

Rendez-vous sur notre page Facebook @BibliothèquesAubange ou suivez nous sur Instagram @bibliothequesaubange pour découvrir la prochaine aventure littéraire qui vous attend ! Inscrivez-vous à notre newsletter pour être tenus au courant du prochain agenda.

Envie de connaître la prochaine activité au programme, visitez notre site internet pour plus de renseignements : <http://ebib.aubange.be>

Calendrier des événements

OCTOBRE

- 04/10 Show de l'écriture** Biblio Halanzy
- 12/10 Fête des Pommes** Biblio Rachecourt
- 22/10 Atelier PHILO :** Les émotions Biblio Athus
- 22/10 Heure du conte et Atelier créatif** Biblio Halanzy
- 24/10 Soirée jeux :** Secrets et Frissons Biblio Athus
- 29/10 Heure du conte :** Les contes du Grimoire Biblio Athus

NOVEMBRE

- 01/11 Fermeture des bibliothèques** de la Ville d'Aubange
- 05/11 Mercredi, je(u) joue !** Biblio Athus
- Du 07/11 au 30/11 Escape game :** Le diamant de la saison Biblio Athus
- 15/11 Fermeture des bibliothèques** de la Ville d'Aubange
- 19/11 Atelier PHILO :** Vaut-il mieux être mortel ou immortel ? Biblio Athus
- 27/11 Conférence littéraire** de Jean-Paul Dondelinger Biblio Athus
- 29/11 Heure du conte :** Saint Nicolas Biblio Athus

DECEMBRE

- Du 01/12 au 20/12 Dans l'atelier du Père Noël** Bibliothèques Athus Halanzy Rachecourt
- 03/12 Mercredi, je(u) joue !** à la ludothèque Biblio Athus
- 10/12 Atelier PHILO :** Un cadeau fait-il toujours plaisir ? Biblio Athus
- 19/12 Heure du conte :** Nuit des bibliothèques Biblio Athus
- Du 22/12 au 04/01 Fermeture des bibliothèques** de la Ville



Sport

ACTIVITES ADULTES RCA AUBANGE

→ BODYWEIGHT

Entretien musculaire basé sur le poids du corps et adapté à tous, quel que soit votre niveau sportif et votre morphologie. Exercices avec sangles de suspension, swiss-ball, sans matériel,... toujours adaptés selon vos capacités.

→ MARCHE

Promenade aux alentours d'Aubange de +/- 1h40, encadrées par un moniteur.

→ BADMINTON

Match avec quelques exercices en simple ou en double selon le nombre

→ CROSS TRAINING

Activité physique complète visant à enchaîner plusieurs exercices avec différents matériels (kettelbell, corde ondulatoire,...)



CONTACTEZ-NOUS



063 38 60 58



cslsport@aubange.be



www.rca.aubange.be



30A rue de Clémaraïs
6790 Aubange



**RCA Aubange
SPORT**

RENTREE SPORTIVE

HORAIRES & LIEUX

BODYWEIGHT (CLÉMARAIS)

Mercredi Matin : 10h15-11h15
Mercredi Soir : 19h45-20h45
Vendredi Matin : 10h15-11h15
Vendredi Soir : 18h30-19h30

MARCHE

Les mardis et jeudis matins à 9h15
(sites différents)

BADMINTON (JOLI-BOIS)

Mercredi 12h15-13h15 (Joli-Bois)

CROSS TRAINING (CLÉMARAIS)

Lundi 9h à 10h



**VENEZ VOUS
REMETTRE EN
FORME !**



063 38 60 58

LES TARIFS

BODYWEIGHT 50 EUROS

- ✓ 50 euros la session de 12 séances
- ✓ 3 sessions par an
- ✓ Adapté à tous niveaux

MARCHE 30 EUROS

- ✓ 30 euros la carte de 10 marches
- ✓ Rendez-vous dans des lieux différents
- ✓ Encadré par un moniteur.

BADMINTON 30 EUROS

- ✓ 30 euros la session de 12 séances
- ✓ 3 sessions par an
- ✓ Encadré par un moniteur

CROSS TRAINING 50 EUROS

- ✓ 50 euros la session de 12 séances
- ✓ +/- 1 heure de cours
- ✓ Encadré par un moniteur.

Un hall sportif à la hauteur des futures grandes compétitions

Depuis le 28 août, le nouveau hall de 44 mètres sur 24 accueille basketteurs, volleyeurs, tennismen et amateurs de football en salle.

Conçu et adapté à l'ensemble des disciplines praticables en intérieur, il se distingue par ses atouts techniques : espace généreux, insonorisation de qualité, luminosité optimale, confort thermique et ambiance agréable. Autant d'éléments qui, nous l'espérons, permettront d'écrire de nouvelles pages sportives aubangeoises.

À proximité de ce hall omnisport, de plus petits espaces annexes offrent un cadre adapté aux cours de gymnastique, aux arts martiaux ou encore au yoga.

L'ancienne salle, construite en 1975, bénéficiera prochainement d'un lifting en profondeur grâce à un subside de 650.000 €. Elle restera un lieu complémentaire précieux pour les entraînements et les activités scolaires.

